



**NE LACHONS RIEN :**  
**GREVE LE LUNDI 14 MARS 2016**  
**RENDEZ-VOUS A 9H30**  
**DEVANT LA PREFECTURE**

**Dans la continuité de la mobilisation du 11 février dernier, et devant l'absence de réponses à nos revendications, nous nous devons de nous faire entendre.**

- Maintien actuel du temps de travail (protocole du 26/05/2000) et des autorisations d'absences exceptionnelles ;
- Non au régime indemnitaire au mérite ;
- Mobilité en CAP : Maintien des CAP de mobilités et respect du règlement intérieur ;
- Reconnaître la pénibilité et améliorer les conditions et la qualité de vie au travail ;
- Contre l'acte 2 de la territorialisation source d'anxiété pour les agents ;
- Pour la création d'emplois statutaires indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de service public et la résorption des emplois précaires en postes statutaires afin de garantir un service public de proximité garant de la cohésion sociale ;
- Pour des moyens financiers à la hauteur des besoins du service public ;

**VENEZ EN MASSE EXPRIMER  
VOTRE MECONTENTEMENT**

**Non Au 1 607 heures ! Non à la prime au mérite !**

Notre avenir se joue maintenant, ... demain il sera trop tard ! Le Département aura disparu ! **Portez le deuil (avec un brassard noir).**

# MOBILISATION GENERALE

## LE 14 MARS 2016

### 1ER JOUR DU VOTE DU BUDGET

#### PREVISIONNEL

### LE MOUVEMENT DE GREVE DU 11 FEVRIER ?

*Nul besoin de vous démontrer de quelle façon le dialogue social existe dans notre département, vous étiez présents en masse et vous avez pu le constater par vous-même.*

*Le Président décide et informe les citoyens de l'augmentation du temps travail et nous annonce ensuite l'ouverture de discussions (dans un cadre bien défini) pour son application en nous laissant croire que ce sont les organisations syndicales qui ont les cartes en mains.*

***Le dialogue social s'il était véritablement établi aurait été entamé avant une telle prise de décisions et surtout avant de dire à la presse que nous étions trop payés et que nous ne faisons pas assez d'heures !***

### QUELLES REPONSES AVONS-NOUS ?

*Les organisations syndicales ont demandé au Président du Conseil Départemental un report du Comité Technique, compte tenu des délais très courts imposés par la collectivité et la nécessité de préparer les dossiers. Refus par mail du Président.*

*Nous avons donc siégé en Comité Technique **le lundi 15 février à 8 H 30 !***

*Deux dossiers étaient à l'ordre du jour :*

- *le schéma organisationnel pour avis, et,*
- *la réforme des politiques des ressources humaines pour information.*

*Considérant que nous avons été convoqué à un simulacre de « dialogue social » et n'ayant obtenu réponse à nos questions, les 4 organisations syndicales ont voté contre.*

*Pour information, l'opposition politique s'est abstenue.*

*En effet, les organisations ont été mis devant le fait accompli avec la présentation d'une nouvelle mouture de ce schéma en séance.*

*Le deuxième volet portait sur la réforme des politiques des ressources humaines.*

*Il a été abordé dans cette présentation les questions qui nous fâchent !!!*

- *l'augmentation de la durée du temps de travail de 1543 h à 1607 h,*
- *« l'adaptation des effectifs cibles et du niveau de service public »*  
*ce qui impliquera des suppressions de postes à quoi s'ajoutent des départs en retraite non remplacés !*

*Pour les collègues dont les missions vont disparaître, il est question de « répondre aux orientations stratégiques de la collectivité, d'une gestion performante des ressources humaines et de développer les capacités d'adaptation des agents à un environnement en mutation » !!!*

*Pour motiver les troupes, il est indiqué dans le document du comité technique « que la politique des parcours professionnels est indissociable d'une refonte du régime indemnitaire » car « il est assez démotivant que 2 agents d'un même service ne fournissant pas la même qualité de travail touche le même régime indemnitaire ». On sait bien où conduit ce type de raisonnement. Il joue sur la division et s'attaque à la neutralité et l'indépendance du fonctionnaire inscrites dans les statuts de la Fonction publique.*

***Sur la méthode*** : Du 26/02 au 17/06, c'est le grand mouvement des Directeurs et des chefs de service.

*Ce qui va permettre de déstabiliser le système organisationnel en profondeur, où il sera difficile à chacun de trouver sa place puis dans un deuxième temps de faire passer tous les changements souhaités par l'exécutif auprès des agents.*

*Pour les organisations syndicales et le « dialogue social », il est prévu 3 groupes de travail de février à juin. Ces travaux seront clôturés par un comité technique le 21 juin 2016.*

*Voici les intitulés des groupes de travail :*

- 1- Poser un nouveau cadre de travail exemplaire (temps et organisation du temps de travail)*
- 2- Accompagner et développer les parcours professionnels (mobilité interne, déroulement de carrière et parcours professionnels, régime indemnitaire et éléments associés tels que le remisage des véhicules )*
- 3- Œuvrer à la cohésion sociale des agents de la collectivité (action sociale).*

*Chaque groupe aura 3 jours sur chaque thème pour faire l'état des lieux, le diagnostic, émettre des propositions et établir un projet de protocole. Le dialogue social en accéléré : C'est mission impossible pour mener une réflexion sérieuse et digne des enjeux.*

***Pourquoi est-il important de se mobiliser ce 14 mars 2016 ?***

*Tout d'abord, nous aurons un contact avec nos élus et nous l'espérons le Président du Conseil Départemental.*

*Nous devons être en position de force lors des négociations. Nous voulons une réelle prise en compte de la parole des agents et de leurs représentants. Nous voulons défendre un service public de proximité et de qualité. Nous renouvelons notre opposition aux primes au mérite, à l'augmentation du temps de travail et défendons le partage du travail*

***Rendez vous à 9h00***

***Salle des Pas Perdus pour réaffirmer notre mécontentement***

**VENEZ EN MASSE DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC**

**C'est maintenant ou jamais**